

DEMANDE D'AIDE À L'ACQUISITION D'UN BROYEUR

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets, la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry met en place une aide à l'acquisition de broyeurs à végétaux à usage individuel ou mutualisé entre 3 foyers minimum.

Le broyat de végétaux peut être utilisé comme paillage dans un potager, parterre de fleurs ou intégré au compost pour apporter de la matière brune.

CONDITIONS D'AIDE À L'ACHAT

- La subvention est fixée à :
 - ❖ 20 % de la valeur TTC du broyeur, plafonnée à 50 €, en cas d'achat pour un seul foyer
 - ❖ 50 % de la valeur TTC du broyeur, plafonnée à 150 €, en cas d'achat mutualisé (3 foyers minimum)
- Aide limitée à une demande par foyer ou établissement, même en cas d'achat mutualisé.
- La demande d'aide doit être faite dans un délai de six mois après la date d'achat du matériel (cachet de la poste faisant foi).

NOM(S) et prénom(s) de(s) acheteurs :
Acheteur 1 :
Acheteur 2 :
Acheteur 3 :
Si plus de 3 acheteurs, merci de préciser les noms ci-après :
.....
.....
.....
Date d'achat du broyeur :
Montant du broyeur : € TTC Magasin :
Type de broyeur : <input type="checkbox"/> électrique <input type="checkbox"/> thermique (essence)

**Pour chacun des acheteurs merci de compléter et signer les tableaux ci-après pages 2 et 3.
En cas d'achat pour un seul foyer, merci de remplir uniquement le tableau « Demandeur 1 ».**

Demandeur 1 :

M. Mme

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune :

Tel domicile : /..... /..... /..... /..... Tel portable : /..... /..... /..... /.....

Adresse mail :

Taille du terrain : m² Nombre de personnes au foyer :

Pratiques en matière de gestion de vos branchages :

Que faisiez-vous de vos branchages avant de faire l'acquisition d'un broyeur ?

Déchèterie Autre(s) solution(s) :

Madame et/ou Monsieur déclare(nt) avoir pris connaissance des conditions d'obtentions de l'aide à l'acquisition d'un broyeur

Fait à, le

Signature du demandeur 1 :

Demandeur 2 :

Je soussigné(e)

M. Mme

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune :

Tel domicile : /..... /..... /..... /..... Tel portable : /..... /..... /..... /.....

Adresse mail :

Taille du terrain : m² Nombre de personnes au foyer :

Pratiques en matière de gestion de vos branchages :

Que faisiez-vous de vos branchages avant de faire l'acquisition d'un broyeur ?

Déchèterie Autre(s) solution(s) :

Madame et/ou Monsieur déclare(nt) avoir pris connaissance des conditions d'obtentions de l'aide à l'acquisition d'un broyeur

Fait à, le

Signature du demandeur 2 :

Demandeur 3 :

Je soussigné(e)

 M. Mme

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune :

Tel domicile : /..... /..... /..... /..... Tel portable : /..... /..... /..... /.....

Adresse mail :

Taille du terrain : m² Nombre de personnes au foyer :Pratiques en matière de gestion de vos branchages :

Que faisiez-vous de vos branchages avant de faire l'acquisition d'un broyeur ?

 Déchèterie Autre(s) solution(s) :

Madame et/ou Monsieur déclare(nt) avoir pris connaissance des conditions d'obtentions de l'aide à l'acquisition d'un broyeur

Fait à, le

Signature du demandeur 3 :

Demandeur 4 :

Je soussigné(e)

 M. Mme

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune :

Tel domicile : /..... /..... /..... /..... Tel portable : /..... /..... /..... /.....

Adresse mail :

Taille du terrain : m² Nombre de personnes au foyer :Pratiques en matière de gestion de vos branchages :

Que faisiez-vous de vos branchages avant de faire l'acquisition d'un broyeur ?

 Déchèterie Autre(s) solution(s) :

Madame et/ou Monsieur déclare(nt) avoir pris connaissance des conditions d'obtentions de l'aide à l'acquisition d'un broyeur

Fait à, le

Signature du demandeur 4 :

En bénéficiant de cette aide, vous vous engagez à :

- Réserver le matériel pour un usage domestique sur votre lieu de résidence ou un terrain situé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération ;
- Utiliser le broyeur pour le traitement des branchages produits sur votre terrain ;
- Utiliser le broyat de manière durable (compostage domestique, paillis pour le potager, parterre ou massifs, allées de jardin...)
- Répondre à toutes les questions qui pourront vous être posées concernant le broyeur, ainsi que l'utilisation du broyat ou pour toute autre action relative au programme de prévention des déchets de la Communauté d'agglomération. Les évaluations auront lieu par courrier, par téléphone ou lors de la visite d'un agent de la Communauté d'agglomération au domicile (sur rendez-vous).

La Communauté d'agglomération s'engage à :

- Apporter conseil sur le choix du matériel ;
- Répondre aux interrogations sur l'utilisation du broyat ou pour toute question relative à la prévention ou au tri des déchets ;
- Fournir sur demande un guide pratique sur l'utilisation des déchets de cuisine et de jardin ;
- Effectuer le versement de ou des aides selon les conditions précisées précédemment si la demande est éligible.

À, le

Signature(s) du (des) bénéficiaire(s)

Documents à transmettre impérativement :

- le présent bulletin de participation complété.
- un justificatif de domicile **de moins de 3 mois** (exemples : facture d'électricité, gaz, eau) pour chacun des demandeurs.
- la facture nominative **originale** faisant apparaître la date d'achat et le type du broyeur. Pour l'achat mutualisé, le nom d'un des demandeurs au minimum devra figurer sur la facture.
- un relevé d'identité bancaire de chaque demandeur.

Cadre réservé à l'administration :

Date de réception de la demande : / / Présentation facture originale :
Date d'achat du matériel :
Eligibilité de la demande d'aide à l'acquisition d'un broyeur :
 Oui Non Montant à verser : €